

CÔTÉ CHARLEVAL



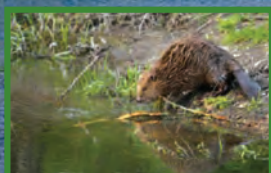
LE MAGAZINE MUNICIPAL DE CHARLEVAL

MAI 2016

le Printemps au Grand Air !



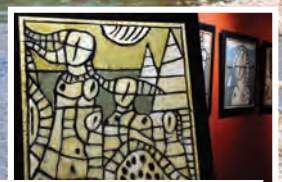
Budget 2016



Environnement



Entreprendre
à Charleval



Vie du Village

- **ACTUALITÉS MAIRIE** pages 4 - 7
- **VIE DU VILLAGE** pages 8 - 9
- **ENTREPRENDRE** page 10 - 11
- **VIE ASSOCIATIVE** page 12 - 13
- **ACTION SOCIALE** page 14 - 15



NUMÉROS UTILES

Mairie

Place de la mairie

tél. 04 42 28 41 18 / fax 04 42 28 43 67

Lundi 8h30 - 12h

Mardi, mercredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi 8h30 - 12h / 13h30 - 19h

Vendredi 13h30 - 16h30

Médiathèque

Allée du château - tél. 04 42 28 56 46

Mardi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h

Jeudi 16h - 18h

Samedi 9h - 12h

Police Municipale

tél. 04 42 28 47 17 / 06 09 08 32 36

Services Techniques

Rue de la ballastière

Du lundi au vendredi

8h - 12h / 13h30 - 17h

Office de Tourisme

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Horaires de septembre à juin

Mardi 9 h - 12 h

Mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h

Vendredi 9 h - 12 h

Samedi 9 h - 12 h 30

Relais emploi entreprises

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Mardi après midi sur rdv

Foyer restaurant

Bd de la Durance tél. 04 42 28 44 93

Ouvert tous les midis du lundi au vendredi

Médecins

Docteur Roque - tél. 04 42 28 40 02

Docteur Maurin - tél. 04 42 28 42 84

École Élémentaire "Chantepie"

tél. 04 42 28 41 32

École Maternelle "les Bartavelles"

tél. 04 42 28 42 97

Maison de l'enfance "les Cardelines"

tél. 04 42 63 35 52

Périscolaire

tél. 04 42 28 46 46

Bureau des inscriptions

Enfance Jeunesse Agglopolé Provence

Antenne de Mallemort

Pont de la Tour BP 46 - 13370 MALLEMORT

tél. 04 90 57 46 15

fax 04 90 59 10 98

mallemort@agglopo-le-provence.org

Espace jeunes

Bd de la Durance - 13350 Charleval

tél. 04 90 53 74 15 / 06 31 94 10 45

ALSH Les Tout Chatou

Domaine de l'Héritière - 13116 VERNEGUES

tél. 04 90 57 50 08

fax 04 90 57 50 09

Centre de Vacances les Cytises

Col de Maure - 04140 SEYNE LES ALPES

tél. 04 92 35 25 29

En cas d'urgence, composez le 15

Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU, soit vers l'hôpital, soit vers les médecins de garde.



©Hervé Vincent

BUDGET 2016 : OPTIMISONS !

Le Conseil municipal vient de voter le budget communal 2016. Cette année encore, nous allons optimiser les moyens et redoubler de vigilance sur la gestion.

Notre bonne situation financière nous permet de garantir des services publics de qualité et d'investir pour l'amélioration de notre cadre de vie.

En 2016, nous allons poursuivre nos actions (valorisation du patrimoine, rénovation de la voirie...), tout en développant de nouveaux projets (création de logements sociaux près du foyer restaurant, requalification du parc enfants...). Et ce, sans augmenter les taux d'imposition communaux depuis de nombreuses années.

Nous poursuivons donc les investissements prévus pour améliorer encore notre cadre de vie, et garantir de belles perspectives d'avenir à notre village.

La vente des terrains sur la zone du Rompidou nous a permis outre, les aménagements de voirie nécessaires à l'installation des entreprises, la création de réserves foncières : tels que la maison à côté de la bibliothèque, le parc et la maison « Gaston Roux », un terrain à proximité des Cadenières et très prochainement la maison et le terrain de M. ALLEMAND Rue des Aires.

Ce vote du budget 2016 intervient dans un contexte particulier, celui de la baisse très sévère des dotations de l'Etat à destination des communes et des collectivités locales, qui se poursuivra au moins jusqu'en 2017 et qui se chiffrera en milliards d'euros. De par la composition de son budget, la commune de Charleval est, comme les autres impactée.

Avec la mise en place de la métropole Aix Marseille Provence, la commune de Charleval est aussi concernée par cette nouvelle organisation car le flou règne encore sur les compétences qui vont être gérées par cette « super » structure et sur le budget qui va être réalloué au conseil de territoire (ex Agglopolo Provence) pour mener à bien la collecte des déchets, l'enfance jeunesse, l'eau, l'assainissement etc...

Malgré cela, nous n'abandonnons pas notre optimisme. Profitons du retour des beaux jours pour participer aux manifestations associatives ou municipales qui seront organisées au deuxième trimestre !

Yves WIGT

Votre Maire



ACTUALITÉS MAIRIE

FINANCES

La création de la Métropole Aix-Marseille et la baisse des dotations de l'état ont contribué fortement à la préparation du Budget 2016 : un travail d'équilibriste réalisé par la Commission Finances sous l'égide de Caroline Vezolle, Directrice Générale des Services. Mais la bonne santé financière de notre commune nous a permis de prendre en compte ces nouveaux paramètres sans affecter la réalisation des projets inscrits dans notre programme électoral.

En effet, l'exercice 2016 permet de poursuivre une dynamique d'investissements majoritairement autofinancés (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt). Pourtant, cet exercice est également le témoin du désengagement de l'état au travers de la diminution de la dotation globale de fonctionnement.

Ainsi le budget communal, voté par le Conseil Municipal, le 24 mars 2016 et présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre la stabilité de la fiscalité, la baisse des dotations et le maintien de la qualité de nos services municipaux tout en poursuivant l'amélioration de notre cadre de vie

CHIFFRES CLÉS

-54%

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

C'est le pourcentage de la diminution de la dotation globale de fonctionnement depuis 2013. Il s'agit d'une perte de 158 393€ en 3 ans qu'il convient d'additionner aux autres dotations en baisse constante.

43%

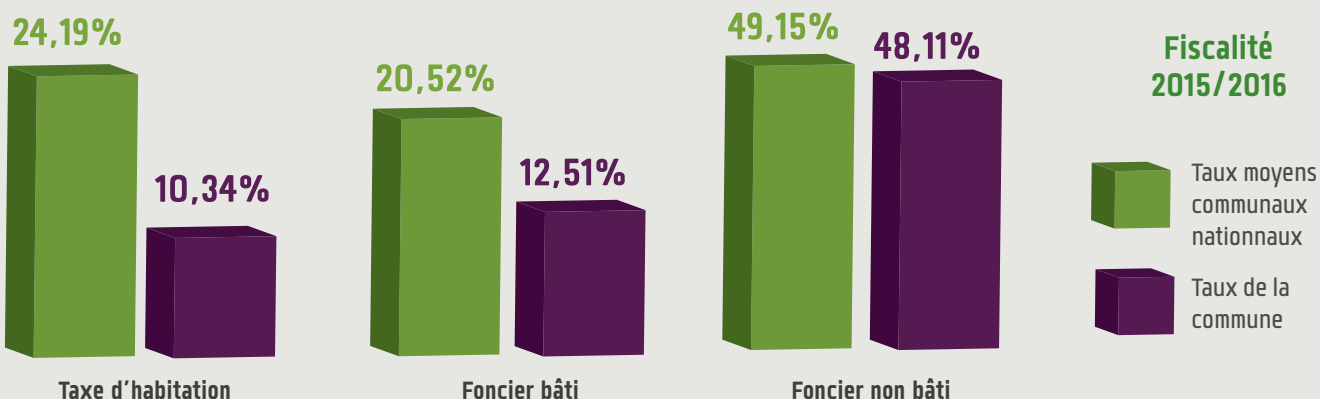
TAUX D'AUTOFINANCEMENT

Le taux d'autofinancement est révélateur de la capacité de la commune à financer ses projets sans recours à l'emprunt en s'appuyant notamment sur les excédents de fonctionnement.

0%

PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX

FISCALITÉ COMMUNALE

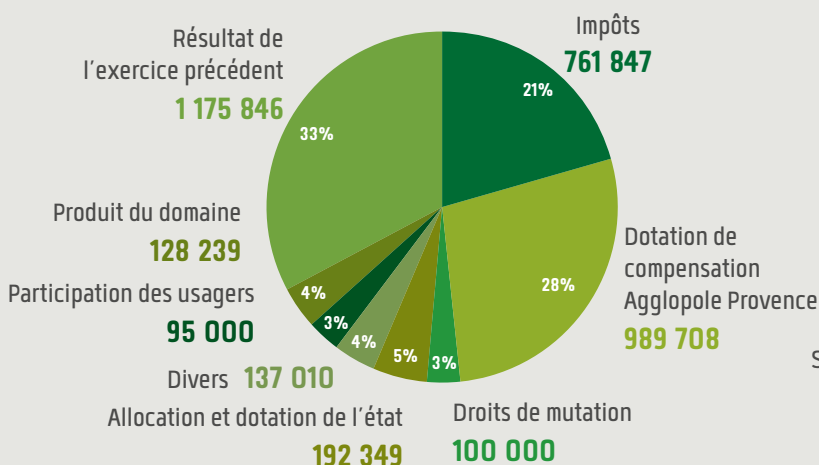




BUDGET FONCTIONNEMENT 2016

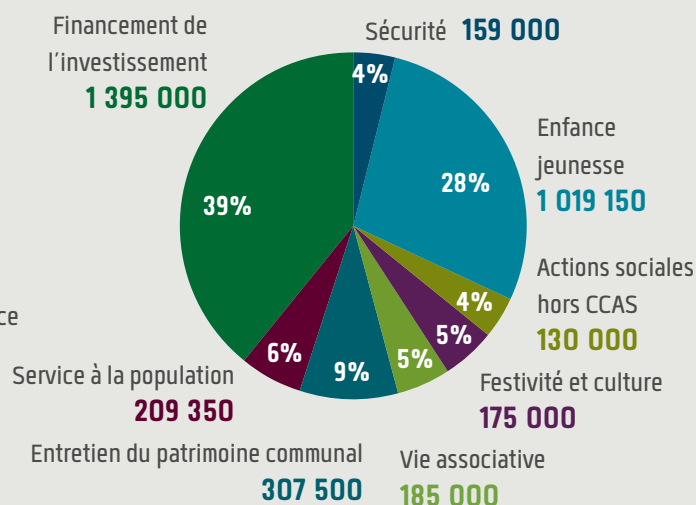
Recettes de fonctionnement Budget 2016

3 580 000 €



Dépenses de fonctionnement Budget 2016

3 580 000 €



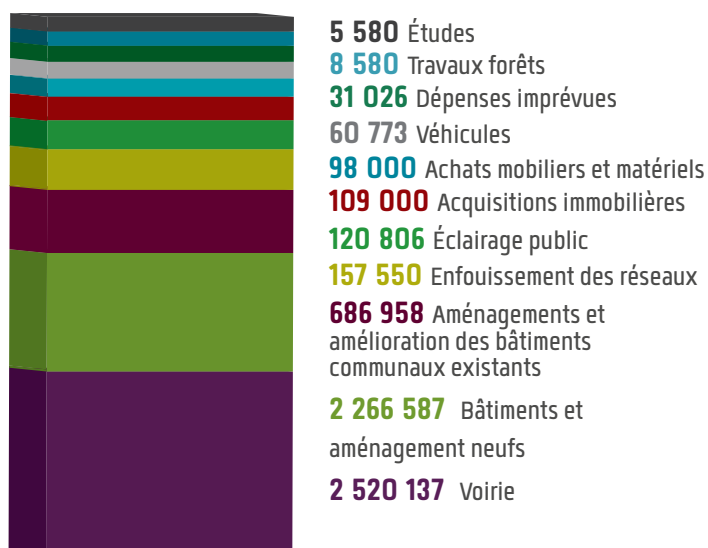
BUDGET INVESTISSEMENT 2016

Les grands projets d'investissement pour 2016

- Acquisition d'un mini bus
- Ascenseur bibliothèque
- Rénovation de Mont trésor
- Aménagement du stade et de la buvette
- Lancement de la Maîtrise d'Oeuvre de la traversée du village
- Aménagement des abords de Craponne
- Rénovation des traverses du Centre Ancien
- Aménagement rue Saint Césaire
- Rénovation d'une aire de jeux
- Agrandissement du Club house tennis
- Aménagement du hangar Telleschi

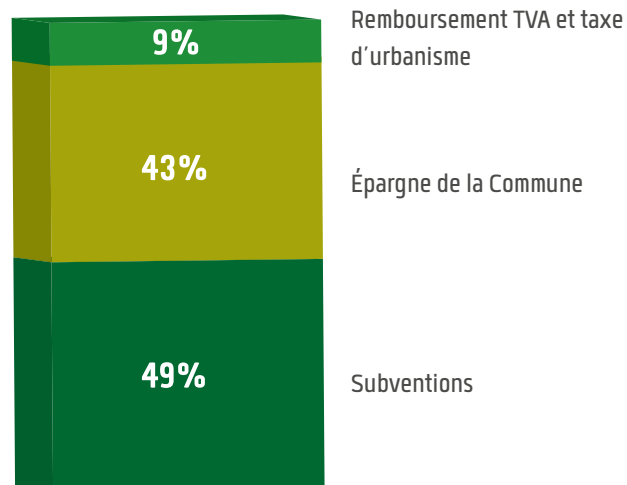
Dépenses d'investissement Budget 2016

6 065 000 €



Recettes d'investissement Budget 2016

6 065 000 €





ACTUALITÉS MAIRIE

TRAVAUX Du côté des travaux



La circulation a été perturbée pendant quelques temps sur l'avenue Gaston Roux, mais les riverains qui ont été gênés pendant les travaux bénéficient aujourd'hui d'un réseau d'assainissement et d'eau potable refait à neuf.



Après des aménagements réalisés à l'intérieur du Centre Culturel, c'est la structure extérieure qui nécessite des travaux d'entretien tels que la reprise d'encadrement des fenêtres et les enduits.



L'enfouissement des réseaux France Télécom est en cours sur l'entrée Est du village, sur la partie qui longe les vignes du domaine de Sainte Croix. Bientôt, il n'y aura plus de fils aériens sur la commune !

La haie de la Rue Sainte Anne a été arrachée car certains cyprès étaient malades ou morts. Ils seront remplacés par des arbustes variés nécessitant peu d'arrosage. Le talus et ses abords ont été nettoyés.



La fin des travaux du « tourne à gauche » et de la contre allée est prévue fin mai 2016. Cette réalisation permettra l'accès en toute sécurité aux différentes entreprises installées sur la zone du rompidou.





CADRE DE VIE Occupation temporaire du domaine public

Le domaine public communal est considéré comme devant bénéficier à tout un chacun. C'est pourquoi son occupation est soumise à une autorisation selon ce que l'on souhaite y faire.

Sont soumis à autorisation sur le domaine public :

- La réservation de stationnement, déménagement
 - Le dépôt de benne, la pose d'échafaudage
- La pose de cantonnement de chantier, barrières, palissades...
- Le dépôt de matériaux ou emprise spécifique telle que grue mobile
 - Le raccordement aux réseaux
 - La vente sur le domaine public
 - L'organisation de manifestations ...

Les entreprises, les particuliers, les associations doivent obligatoirement déposer une demande adressée minimum 15 jours avant l'exécution de l'opération à :

**Monsieur Le Maire de la commune de Charleval
Hôtel de Ville
13350 – CHARLEVAL**

Ou par e-mail : mairie.charleval@wanadoo.fr

Une fois la demande acceptée, un arrêté provisoire sera établi par les services de la Police Municipale de Charleval. Cet arrêté devra être obligatoirement affiché visiblement au minimum 4 heures à l'avance par le pétitionnaire sur les lieux de l'opération.

Des formulaires spécifiques sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr

CADRE DE VIE De la couleur au skate parc !

Le Skate-Parc de Charleval prend des couleurs grâce aux jeunes qui ont participé à un projet Graff.

En effet, la commune, qui souhaitait apporter un peu de couleur sur cette nouvelle installation sportive, a développé ce projet avec l'espace jeunes et les intervenants adéquats. Les thèmes porteurs pour laisser libre court à leur imagination étaient le sport et la citoyenneté.

Merci à nos jeunes d'avoir coloré cet espace !



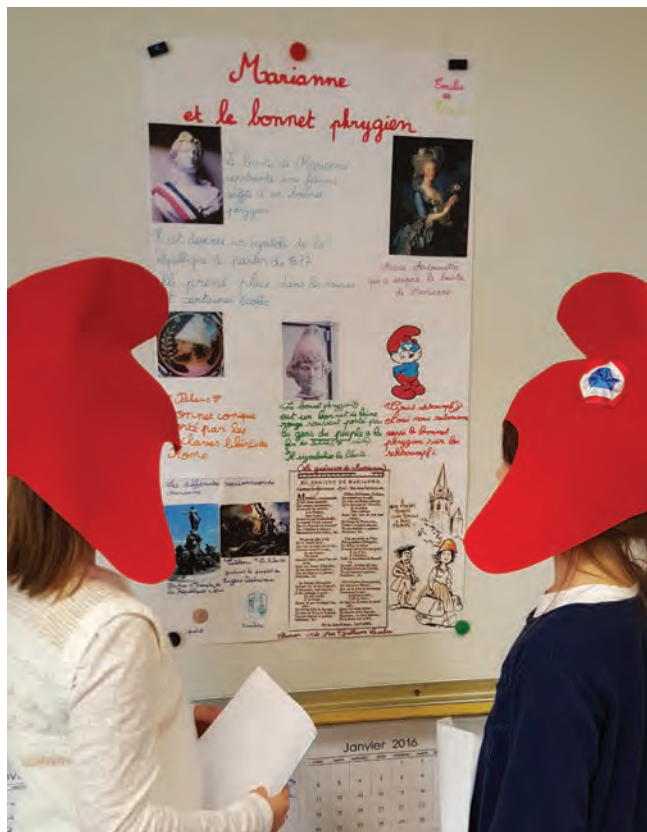
Un espace pour les moins de 6 ans !

Les enfants en bas âge peuvent pratiquer le skate sur l'espace qui leur est dédié. Il est conseillé aux parents de ne pas les laisser jouer sur la partie réservée aux grands afin d'éviter tout accident.



VIE DU VILLAGE

ECOLE La Citoyenneté à l'École



La commune a décidé de munir tous les établissements publics de la commune d'un drapeau tricolore et d'un drapeau européen, la mairie a même été dotée de la devise de la République. Tout cela dans le but de rappeler les symboles de la Patrie.

Ce symbole arrive en complément de la charte de la laïcité, affichée dans les écoles. La citoyenneté est au programme dans les écoles maternelle et élémentaire.

L'apprentissage de la citoyenneté passe par l'assimilation des divers symboles de la République, suivi des devoirs du citoyen comme le droit de vote. Les enfants des 2 écoles y sont d'ailleurs sensibilisés grâce à l'élection du prix littéraire « les Incorruptibles » chaque année au printemps où ils votent dans des conditions similaires à de vraies élections pour le livre qu'ils ont préféré.



Et à l'école...

L'école est un lieu de vie collective où s'apprennent les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité ; refus de toutes les discriminations. L'élève est le citoyen de demain et l'école le prépare à vivre en société suivant ces valeurs.

Les enseignants de l'École Primaire Chantepie mènent de nombreuses actions éducatives en classe pour fédérer les élèves autour de projets. Dans la classe de Mme Iglésias par exemple, les enfants ont abordé ces thèmes au travers de différents travaux :

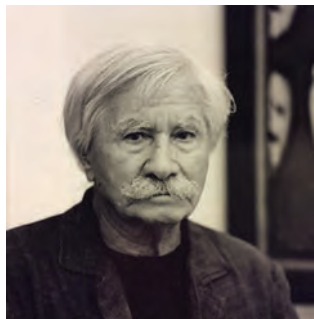


- Création d'affiches par les élèves le premier jour d'école : « la classe devrait être... », « L'école c'est important parce que... », « Quel est ton but ? ». Travail qui a permis aux élèves de discuter sur leur métier : le métier d'écologiste !
- Création d'une affiche autour du symbole de la paix suite aux attentats du 13 novembre à Paris.
- Réalisation d'exposés par les élèves sur les symboles de la République : le drapeau tricolore, Marianne, le Président de la République, l'hymne national, la fête du 14 juillet et la devise française.
- Apprentissage de la Marseillaise en chant.

L'école propose d'amener les élèves à réfléchir, travailler ensemble et débattre afin d'acquérir les compétences nécessaires pour devenir un citoyen responsable.



EXPOSITION Paul Coupille



Paul Coupille est né à Charleval dans la campagne de la Joliette. Il a fait une carrière internationale d'artiste peintre, exposant à Paris, aux USA, un peu partout en Europe et en novembre dernier à Madrid.

En 2008, la commission culture de la mairie lui a rendu hommage pour ses 80 ans, en exposant 80 toiles au centre culturel, participant ainsi à la réalisation d'une grande rétrospective de son œuvre. Il y a eu aussi en 2008, une exposition à Puget sur Durance où il habitait depuis 50 ans, la publication d'une monographie de sa peinture que chacun peut consulter à la Bibliothèque municipale et la création d'un site internet. Depuis mai 2015, Paul est de retour à Charleval, s'étant installé dans la campagne des Termes, à pas plus de 200 m de l'endroit où il est né. Ce retour aux sources devait être célébré aussi.

L'achat de la Maison Gaston Roux par la municipalité en 2015 est l'occasion de présenter Paul à ce qui ne le connaissent pas encore et d'ouvrir au public cette belle maison, un peu mystérieuse, au fond de son magnifique parc.

EXPOSITION DU 20 JUILLET AU 15 AOUT 2016
VERNISSAGE LE SAMEDI 23 JUILLET 2016 A 17 h 30
SUIVI D'UN CONCERT DE JAZZ



HISTOIRES NATURELLES

L'exposition se déroulera du 20 juillet au 15 août 2016 pour laisser le temps à tous de voir cette présentation. La peinture de Paul sera associée à sa production de céramiques, qu'il réalise avec le concours de sa fille Catherine, et d'une potière de la Tour d'Aigues. Vous trouverez une grande biographie intéressante sur internet en tapant seulement le nom du peintre. Vous pouvez aussi acheter sa monographie dont l'édition n'est pas encore épuisée et publiée aux Editions de la Balle à Paris.

INTERNET La bibli en ligne !

Depuis plusieurs mois le nouveau site internet de la Médiathèque *Les Lettres de mon Moulin* est en ligne.

On y retrouve toutes les informations pratiques (horaires, modalités d'inscription, etc.), la possibilité de rechercher un ouvrage sur la bibliothèque départementale, le réserver et le faire venir à Charleval ! L'équipe d'employés et de bénévoles sont aussi à pied d'œuvre pour vous faire partager leurs coups de cœur.

Enfin, la bibliothèque est un lieu d'événements : lectures, pièces de théâtre, expositions. Retrouvez sur ce nouveau site toutes les manifestations à venir à la Bibli !



Rendez-vous sur www.bm-charleval.fr

INFORMATION

L'alimentation générale offre de nouveaux services

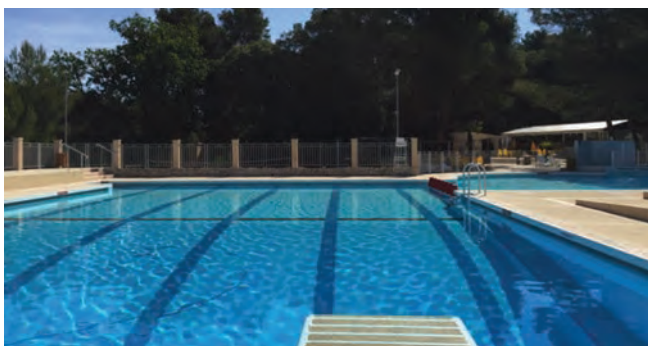


La Boulangerie « les délices de Romain » est fermée depuis le Mardi 22 mars 2016. Pour pallier à cette absence, l'épicerie « Alimentation Générale » au 40 Rue Saint Joseph (à côté de l'église) fait dépôt de pain du mardi au dimanche inclus. Mais l'Alimentation Générale est, également, « point relais » pour envoyer ou recevoir des colis grâce au dispositif laNavettePickup.fr.

N'hésitez pas à venir découvrir ces nouveaux services auprès de M. et Mme LE NORCY.

OUVERTURE DE LA PISCINE

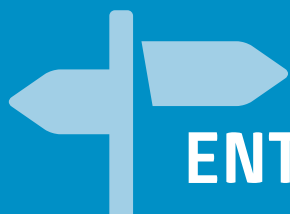
La saison touristique débutera le samedi 25 juin 2016 avec l'ouverture de la piscine jusqu'au dimanche 29 août 2016.



Tous les jours de 11 h à 19 h et le vendredi de 11 h à 21 h, des maîtres-nageurs assureront votre sécurité dans l'espace natation et des gardiens mettront tout en œuvre pour garantir votre quiétude. Du côté restauration, des tables de pique-nique sont à votre disposition dans la pinède et le snack « Sous les pins » vous concoquera tous les jours : pizzas, salades, plat du jour, glaces, gaufres, crêpes

**Vous venez de créer votre activité économique à Charleval ? Félicitations !
Faites-vous connaître pour apparaître dans les pages Entreprendre de ce magazine.
Déposez vos coordonnées en Mairie, à l'attention de la commission Communication.
À bientôt !**





COMMERCE

Maison Bourgeon, créateurs de thés gourmands !



Dans la campagne des Termes, la famille de Jean Charles et Caroline Malga s'est installée il y a 4 ans et depuis sont nés leurs deux garçons de 3 et 1 an, qui vont à la maternelle et à la crèche de Charleval. L'activité de leur société qui existe depuis 10 ans est « *Créateurs de thés gourmands* » : Les Thés Bourgeon. Avec une base de feuilles de thé vert, le sencha, ils aromatisent toute une gamme de thés parfumés, aux agrumes, au chocolat, etc, créant une infinité de saveurs exotiques et originales. Une boutique « *THÉS BOURGEON* » se situe à Salon de Provence, 62 rue de l'Horloge. La plus grande partie de la production est écoulee sur les marchés de Noël et sur internet. Caroline est aussi présente sur le marché du Vieux Port à Marseille d'avril à fin octobre. Notre territoire peut donc attirer des activités innovantes et des personnes en recherche d'un cadre agréable et une qualité de vie préservés dans notre village.

Bienvenue à Jean Charles et Caroline Malga !

Retrouvez les thés de Jean-Charles et Caroline sur leur site internet : www.lesthesbourgeon.com

COMMERCE

Sylvain Guy, éducateur sportif depuis près de 20 ans, a lancé son autoentreprise en 2015. Que ce soit pour de la natation, de la marche nordique ou du multisport, il offre ses services aux particuliers, aux clubs mais aussi en séances de groupe.

Sylvain Guy est Educateur Sportif dans 3 spécialités : la Natation (BEESAN), le Pentathlon Moderne (BE Pentathlon Moderne) et plus récemment dans le Multisports (BPJEPS APT), qui lui permettent d'intervenir dans de très nombreux sports. Son métier concerne l'enseignement, l'encadrement de nombreux sports, l'organisation de manifestations sportives pour les enfants jusqu'aux séniors. Son expérience lui permet d'avoir une approche pédagogique juste et de donner des informations simples et rapides afin que les différents publics puissent progresser tout en s'amusant.

Durant les vacances scolaires, des stages multisports sont proposés pour les enfants de 6 à 14 ans mais les ados et adultes peuvent également profiter de ces stages en fin de journée ! Tout au long de l'année, vous pouvez profiter de séances en groupe d'entretien physique, de sorties de marche nordique (mercredi, samedi et dimanche matin) ou de séances de coaching individuelles si cela vous dit !!



Qu'est-ce qui l'a motivé à exercer ce métier ?

Depuis très jeune, il voulait se diriger vers un métier proche du sport. Il a d'abord été intervenant sportif dans les écoles, et directeur du périscolaire à Charleval. Il est aussi en charge de la préparation physique de jeunes du club de tennis de la commune. L'opportunité d'allier son plaisir pour le sport et son envie de transmettre aux plus jeunes était donc là !! Par conséquent ce travail est pour lui l'occasion d'associer le plaisir de la pratique sportive avec l'envie de transmettre les bases du sport à un public varié, jeune et moins jeune, dans le respect des règles, des autres et de soi-même.



VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le voyage en Espagne des enfants du CM2

Le comité de jumelage, en lien étroit avec la municipalité, a la lourde tâche de faire aboutir des projets donnant lieu à des échanges durables entre deux villes : Charleval et Quart de les Valls (près de Valence), pour nos enfants et futures générations. C'est d'ailleurs dans cet esprit que, à l'heure où vous nous lisez, un groupe d'enfants rentre de voyage et a rencontré les enfants espagnols dans leur école. Ce projet, après initiation de la langue espagnole dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, a été rendu possible grâce à la participation financière de la municipalité, de l'association Boulegan les Pitchouns, de l'association les AIL, de commerçants et artisans charlevalois, et bien sûr des parents et amis qui se sont rendus à la soirée espagnole du 19 mars dernier ! Remercions également les bénévoles accompagnateurs qui les ont guidés dans leur découverte ! Souhaitons qu'il y ait de nombreux autres échanges éducatifs à suivre... !

Mais le jumelage c'est aussi des voyages familiaux et nous nous retrouverons en terre espagnole du 26 au 31 juillet 2016. En effet lors de la dernière venue de nos amis espagnols l'été dernier, il a été acté cette date pour notre futur échange.

Ce séjour est à chaque fois l'occasion de partager et d'échanger dans une ambiance très conviviale !

N'hésitez pas à rejoindre cette grande aventure, vous ne serez pas déçus ! Renseignements auprès de la présidente du comité de jumelage, Gabrielle Tisserant.



Les élèves Espagnols ont déjà écrit à leur homologues français de Charleval. Nos enfants étaient très attendus !

COURSE

Trail du CUOU de PEYROU

Évènement nature par excellence, le trail s'oppose à la course à pied classique. Avec le trail, on entre dans le tout-terrain : chemins, sentiers, en forêt, à la campagne, en plaine, en montagne, mais aussi pierriers, sable, neige, herbe, boue, bref, tout ce que mère Nature nous offre !



Le Trail du CUOU de PEYROU qui se déroulera à Charleval le 4 juin 2016 regroupe toutes ses caractéristiques.

Créé voilà un an et accompagné par le groupe de coureurs de Charleval devenu depuis le Club des Taureaux Ailés, le Trail du CUOU de PEYROU se déroule sur un circuit entièrement sur chemins et sentiers. Il se décompose en deux parties. Une première partie de 10km avec 450 m de dénivelé positif et une deuxième de 22 km avec 1100 m de dénivelé positif. **C'est une course à allure libre, sans chronomètre, de nuit sur un circuit entièrement balisé et sans classement. Le plaisir de courir à l'état pur.**

L'esprit du trail est là, c'est un challenge personnel pour se prouver de quoi on est capable. Il ne faut pas croire non plus que c'est plus difficile qu'une course sur route, car la plupart des gens marche pendant les montées, ce qui permet de faire baisser la fréquence cardiaque. Et les descentes roulantes permettent aussi de récupérer.

Il faut gérer son effort et de toute façon il est souvent impossible de courir à certains endroits tellement les côtes sont raides ou le terrain accidenté

Une véritable aventure humaine pour les plus courageux et une occasion unique de valoriser le magnifique territoire de la commune de Charleval. Un repas et un souvenir seront offerts à chaque finisher. Les inscriptions sont ouvertes, renseignez vous auprès des Taureaux Ailés.



DANSE

La danse dans tous ses états !

C'est ainsi que s'est prénommée la manifestation du Foyer Rural pour mettre à l'honneur l'ensemble des danses enseignées à Charleval.

En effet, plusieurs disciplines sont représentées dans notre village, qui rencontrent pour chacune d'entre elles un franc succès!

Danse moderne

Sous la direction de Marion Bouisset, les cours de danse ont pu reprendre. 7 cours de danse sont répartis sur mercredi, jeudi et vendredi. Il y a un cours adulte en modern jazz, et un cours de classique en plus cette année.

Danse de salon

Avec Marcel Moscardi, venez redécouvrir des danses pratiquées auparavant dans les salons, bals, soirées, guinguettes... telles que valse, polka, tango et bien d'autres. Les cours se déroulent le mardi soir.

Salsa

Marion a cette année ouvert également une section salsa. La salsa est une danse improvisée qui respecte des pas de base, qui se danse généralement à deux, où le garçon guide la fille, mais que l'on peut pratiquer également seul, ou à plusieurs. Elle désigne à la fois un genre musical et une danse ayant des racines cubaines. Cette musique de danse au tempo vif est très popularisée.

Zumba

La Zumba est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et de la danse jazz. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines (salsa, merengue, cumbia, reggaeton, kudurru, Flamenco ...), mais aussi de styles variés comme le Bollywood, la danse du ventre ou le swing. Simone vous reçoit les lundis et mercredis soirs pour cette occasion, et même le vendredi soir pour une séance de zumba avec un step.





ACTION SOCIALE

MSA

La Mutualité Sociale Agricole Provence Azur a des représentants locaux au service des cotisants, exploitants ou salariés agricoles.

Ces représentants sont des élus de proximité que vous pouvez contacter en cas de besoin. Il y a des élus issus des collèges de salariés et des exploitants. Près de Charleval, vous pouvez contacter à Alleins, Didier Lignon 81 avenue du 14 juillet, pour les salariés, Jean Louis Devoux, quartier la Safranière à Orgon, Annie Légier, quartier des Pargades, à Mallemort, pour les non-salariés, ou bien encore Lionel Sasso et Hervé Costi à Sénas.

Vous pouvez également vous rendre sur le site de la MSA :
www.msaprovenceazur.fr



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le tribunal d'instance de Salon de Provence promeut la conciliation partant du dicton populaire qu'il « vaut mieux un mauvais accord qu'un bon procès, d'autant plus que cela permet de ne pas cristalliser des oppositions ».

Dans le ressort du tribunal d'instance de Salon de Provence 5 conciliateurs sont au service de leurs concitoyens et tiennent des permanences lors desquelles ils reçoivent les parties et tentent de parvenir à un accord qui évitera une procédure judiciaire longue et coûteuse et ce dans des matières très variées (voisinage, bail, créances privées, litiges avec des banques, opérateurs de téléphonie etc...).

Pour Charleval, les permanences sont tenues par :

Madame Liliane PUJADAS
le jeudi de 13 h 30 à 16 h sur RDV
à la Mairie de Lambesc
Place du Parage
13410 LAMBESC
Tél : 07.61.89.39.92

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Dans le Côté Charleval du mois de janvier, une partie de l'État civil n'avait pu être intégré, voici ci-dessous le complément.

TONNELIER Josette

LENFANT née PETIT Andrée, Pierrette

YUNG née PORTELETTE Léonie, Joséphine, Marie, Alexandrine

PASQUIER née PERIER Paulette

DELVALLÉE née MOLLON-DESCHAMPS Christiane, Suzanne

RODI née PANCHAUD Huguette, Georgette

DEBOVE née DUEZ Mauricette

MONTMARTIN née ANGEBAULT Geneviève, Marcelle

GIULIANO née PINA Lucia Maria

BALDI Nicole, Aline

EL AYARI Sofiane, Nabil

GHILION Christian, Yvon

LA RIVIÈRE née GUILLEMETZ Alfréda, Flore

PAPAZIAN Robert

REYNAERT Eugène, Louis

BELLET née PASQUET Eliane, Gabrielle

VASSEUR René, André

FOUCHERAND née HUBERT Jeannine, Augusta, Léone

SÉRIS née CASEL Odette, Jacqueline



PROJET CAFE ENTR'AIDANTS

Lundi 14 mars 2016, Yves WIGT et les membres de la commission « affaires sociales » recevaient en Mairie Mme ROUANET Josiane, chargée de mission à l'APF des Bouches du Rhône (Association des paralysés de France), les professionnels de santé et les membres des CCAS des communes voisines pour la présentation du projet « café entr'aidants à Charleval.



L'objectif de ce projet est de permettre des rencontres autour d'un café, pour prendre le temps, échanger entre aidants et partager leurs expériences mais aussi pour apporter écoute, soutien, conseil et accompagnement.

Ces rencontres auront lieu tous les 2^{èmes} lundi de chaque mois à partir du lundi 11 avril 2016 dans les locaux du Foyer Restaurant. Animées par Marie Hélène Fouque et Marie Thérèse Wasilewski, professionnelles de santé, elles apporteront leurs expériences et feront appel à d'autres intervenants pour venir compléter leur action.

Ce dispositif est mis en place à Marseille, Salon et Charleval. Il est gratuit et ouvert aux charlevalois et à toutes les personnes des communes environnantes concernées par une situation d'aide.

Vous venez en aide à un proche, en partie ou totalement, vous êtes fatigué (e), seul (e) avec vos questions, en perte de lien social. Quelles sont les solutions pour ne pas arriver à un point de rupture ?

N'hésitez pas venez participer au « café entr'aidants dès le lundi 11 avril 2016 de 14 h 30 à 16 h 30.

Pour toute demande de renseignements contacter Marie Hélène FOUQUE au 06.08.37.15.89

CCAS L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Le CCAS de Charleval anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

À ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aux enfants, aux familles en difficultés.

À ce titre, en date du mardi 26 janvier 2016 le Conseil d'Administration du CCAS a adopté la mise en place du règlement intérieur de celui-ci dans lequel figure les modalités d'attribution et la nature des aides facultatives. A la différence de l'aide sociale légale, l'aide facultative n'a aucun caractère obligatoire et relève de la libre initiative du CCAS.

Dans ce cadre, une aide au permis de conduire pourra être accordée aux jeunes remplissant les conditions suivantes :

Avoir entre 18 et 25 ans et justifier d'un suivi à la mission locale
ou Être bénéficiaire du R.S.A
ou Être étudiant boursier
ou Être dans un parcours de formation
ou Être titulaire d'un contrat de travail précaire
et

Présenter un projet personnel en motivant l'intérêt de l'obtention du permis de conduire.

Le choix de l'auto-école sera fait par le C.C.A.S. avec laquelle une convention sera établie.

Selon les termes d'une convention passée avec le C.C.A.S, le bénéficiaire s'engage à effectuer vingt (20) heures d'activité bénévole à caractère social ou humanitaire au sein de la commune de Charleval dans les six (6) mois suivant la signature de l'engagement.

Les demandes de prise en charge du permis de conduire seront à déposer en Mairie le 1^{er} septembre de chaque année pour une mise en œuvre en janvier de l'année n+1.

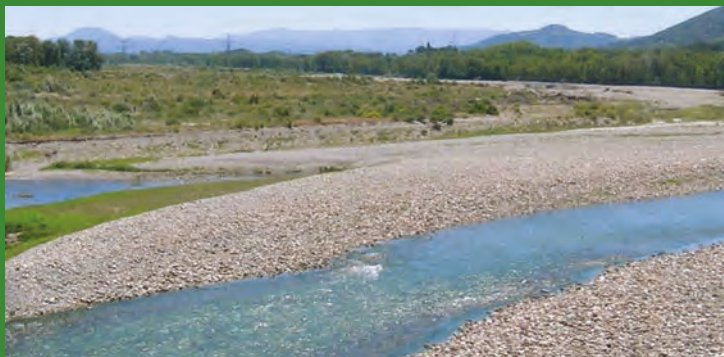
Le CCAS versera au prestataire mandaté pour passer le permis de conduire la somme de 380€ par stagiaire.

Nous invitons les jeunes intéressés par ce projet à déposer un dossier avant le 1^{er} septembre 2016 pour une mise en œuvre dès le mois de janvier de l'année suivante.

LA DURANCE



Connaissez vous bien La Durance ?

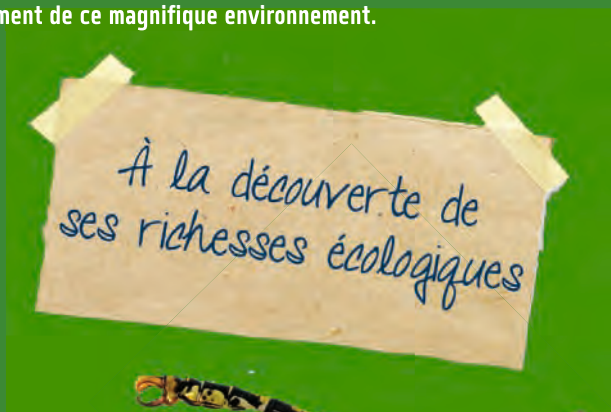


Il n'y a pas souvent d'eau mais parfois il y en a trop et elle déborde... justifiant la taille de ce grand lit qui semble disproportionné par rapport au débit habituel ! Avec l'autorisation de François BOCA et du SMAVD, nous vous ferons découvrir tout au long de l'année 2016, ce milieu riche en trésors plus ou moins cachés.

Grâce au classement NATURA 2000 de la zone, des études poussées ont mis à jour des espèces de faune et de flore rares ou même inconnues il y a peu. Le SMAVD, dont Yves Wigt est le président depuis 1 an, est l'acteur principal de ces recherches et études du milieu aquatique.

Apron du Rhône, Cistude d'Europe, Cicindèle des rivières, Castor, Loutre, ces espèces montrent le dynamisme de ce milieu. Tous les efforts sont mis en œuvre pour allier contraintes économiques, techniques et de préservation afin que chaque « utilisateur » soit pris en compte : les hommes et les animaux qui peu à peu semblent se réapproprier un milieu plus respecté écologiquement. Nous insistons sur le fait que cet endroit privilégié est sous la responsabilité de TOUS.

Essayons de garder propres les abords de la Durance, pour profiter pleinement de ce magnifique environnement.



Extraits de la publication du SMAVD, François BOCA, « À la découverte des richesses écologiques de la Durance »
édition 2014 . www.smavd.org



L'Apron du Rhône

L'Apron du Rhône n'est pas du genre à s'imposer. Dans la journée, il se tapit entre les galets de la Durance, dont il adopte la teinte pour échapper aux prédateurs. Il préfère attendre la nuit, à l'abri des regards, pour partir en chasse. Malgré cette discrétion, on sait qu'il a aujourd'hui disparu de bon nombre de rivières. Pourtant, ce petit poisson rayé, que l'on rencontre uniquement dans les eaux de quelques affluents du Rhône (et nulle part ailleurs dans le monde!), se plaît dans les eaux de la Durance.



La cistude d'Europe

C'est vrai, le mâle de cette tortue d'eau peut se reproduire avec plusieurs femelles. Et dans l'eau s'il vous plaît. C'est ensuite la femelle qui va partir en quête d'un terrain sablonneux pour pondre ses œufs. Ceux-ci éclosent environ 90 jours après la ponte, à l'occasion d'une pluie, afin que les Cistudes juvéniles puissent creuser la terre humidifiée, pour se protéger. Si la pluie salvatrice n'intervient pas les Cistudes juvéniles peuvent passer l'hiver dans le nid pour ne sortir qu'aux pluies du printemps suivant. Il faut dire qu'elles ont le temps, la Cistude d'Europe vivant près de 30 ans !



L'agrion de mercure

Avant de devenir une superbe libellule noire et bleue, l'Agrion de Mercure passe par un étonnant cycle de mues successives. Après l'éclosion des œufs pondus par les libellules adultes dans les plantes aquatiques de bord de Durance, la larve de libellule, qui vit dans l'eau, va connaître 12 à 13 mues successives. Survient alors la métamorphose et la vie au grand air pour quelques mois, sur les rives de la Durance et dans les milieux humides en bordure de rivière. C'est pendant cette période que la libellule va se reproduire et perpétuer le cycle.

Le castor d'Europe

Le Castor d'Europe est le plus gros rongeur d'Europe : 21 kg pour 1 m de long en moyenne, dont 30 cm de queue. Le Castor d'Europe se nourrit de saules. À l'aide de ses dents puissantes, il taille le tronc en cône, rappelant un crayon. Depuis plusieurs années, le Castor d'Europe recolonise la vallée de la Durance et on estime aujourd'hui que plusieurs dizaines de familles se font les dents sur les saules de la Durance.



LA FORÊT DE CHARLEVAL

Gestion et environnement

La forêt communale de CHARLEVAL est d'une surface de 450 ha, elle est caractérisée par un paysage unique, la Chaînes des Cotes. Elle se compose principalement de 40% de pins et 60% de chênes verts et pubescents. On y trouve également une présence importante de fleurs.

Au-delà de l'intérêt patrimonial qu'elle représente pour la collectivité propriétaire, elle constitue un élément important pour la commune. Les forêts publiques satisfont de manière spécifique à des besoins d'intérêt général, soit par l'accomplissement d'obligations particulières dans le cadre du régime forestier, soit par une promotion des activités telles que l'accueil du public, la conservation des milieux, la prise en compte de la biodiversité.

Il revient au conseil municipal et au maire de gérer et d'administrer le patrimoine forestier communal dans toutes ses dimensions. Cette gestion et cette administration se réalisent dans le cadre du régime forestier dont l'Office National des Forêts est chargé de la mise en œuvre pour l'ensemble des forêts publiques. Cela constitue une mission de service public.

À ce titre l'Office National des Forêts fournit un ensemble de prestations, qui peut être assimilé à une mise à disposition de personnel. Il assure

ainsi la surveillance des forêts, l'instruction des affaires foncières, l'état d'assiette des coupes, le martelage et délivrance ou commercialisation des coupes. Et par voie de convention, à réaliser toutes les prestations complémentaires souhaitées par la commune.

Dans un premier temps, l'Office National des Forêts va définir les critères, d'exploitabilité et de régénération des peuplements de la forêt et propose ensuite un programme d'action, décliné en travaux pour atteindre les objectifs de la commune.

Toutes ces actions seront planifiées hors période de nidification des espèces protégées, ainsi qu'à créer et favoriser la création de nouveaux habitats (conservation du bois mort au sol, maintien d'espèces pionnières et maintien du mélange d'essences.)

L'Office National des Forêts entretient régulièrement les bornes, les pistes, les bandes de sécurité et les citernes existantes, afin de garder une bonne accessibilité au domaine forestier notamment pour la circulation des véhicules DFCI.

Une fonction sociale reconnue avec la création de boucles de randonnées par l'Association des AIL de Charleval afin de découvrir le patrimoine de la commune.

Les travaux de rénovation des ruines de Mont Trésor ont commencé mi avril 2016.

Ce patrimoine est la propriété de tous, il nous incombe de le préserver pour les générations futures. Soyons vigilants.





CHARLEVAL
EN PROVENCE

VTT / BADMINTON / PING-PONG / TENNIS BALLON / BASKET-BALL
KARATÉ / TENNIS / DISC GOLF / BABYFOOT HUMAIN / MINI-GOLF

CHARLEVAL'SPORTS

SAMEDI 11 JUIN 2016
DE 14H À 17H30



JOURNÉE SPORTIVE ET FAMILIALE
INITIATION ET PRATIQUE SPORTIVES



**BASE DE LOISIRS
DES BOIS**



PUBLIC 6/16 ANS
ACTIVITÉS GRATUITES

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME : 04 42 28 45 30



CHARLEVAL
EN PROVENCE

COTÉ CHARLEVAL Magazine municipal de Charleval (13350) - MAI 2016

Directeur de publication : Yves Wigt

Rédacteurs de ce numéro : Nathalie Faure, Jacqueline Rouxel, Christine Wigt, Laurent Moure, Francis Gonzales, Roger Paulin

Toutes les photographies © D.R. | Mise en page : Imprimerie Masson - Lamanon

1500 exemplaires gratuits - imprimé en France sur papier recyclé.